

## PROPOSITION DE RESOLUTION

**« Proposition de résolution visant à promouvoir le développement du bien-être des élèves à l'école ».**

### Exposé des motifs

Résolu à défendre le bien-être des élèves au sein de leurs établissements scolaires, le Conseil National des Jeunes souhaite porter cette thématique au premier plan.

L'année dernière, les Conseillères et Conseillers juniors avaient déjà adopté une Résolution visant à « renforcer le développement harmonieux de l'élève en Principauté ». Ils faisaient part de leur souhait d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves en général, et surtout celles des enfants en situation de handicap.

Ils se félicitent que certaines mesures existent déjà en Principauté leur permettant d'en bénéficier. Mais même si des actions ont été prises pour répondre à la première résolution, les Conseillères et Conseillers juniors pensent qu'elles peuvent être approfondies.

Si le Conseil National des Jeunes veut, cette année encore, évoquer ce sujet, c'est parce que l'école est un lieu dans lequel les jeunes passent la plus grande partie de leurs journées ; elle joue un rôle essentiel dans leur développement et dans l'apprentissage des règles de vie en société.

Nous, les Conseillères et les Conseillers juniors, pensons aussi que l'école, à travers les échanges avec les enseignants, nous prépare au mieux, dans une certaine mesure à nos âges, à la découverte du monde professionnel et à notre avenir en général.

C'est pour cela que depuis le mois d'avril de l'année 2022, les Conseillères et Conseillers juniors se réunissent afin de proposer de nouvelles pistes de réflexions sur le quotidien de la jeunesse à l'école.

Dans le cadre de ses travaux, le Conseil National des Jeunes a rencontré l'Education Nationale, la Transition Numérique, le Lycée Technique et Hôtelier de Monaco ainsi que l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de la Principauté de Monaco et de l'Association « Monaco Goût et Saveurs ». Les Conseillères et Conseillers juniors tiennent à les remercier pour leurs explications et leur disponibilité, ces échanges ayant permis d'enrichir les réflexions.

De ces discussions, il est ressorti que l'école n'est pas seulement un lieu d'enseignement, elle est aussi un lieu pour s'enrichir personnellement et s'intégrer avec les autres. Elle contribue à l'ouverture des jeunes sur le monde, au travers du programme scolaire évidemment, mais aussi par le biais des rencontres.

A travers nos réflexions, certaines grandes thématiques ont pu être dégagées :

La première est le cadre de vie des élèves. Les discussions intervenues lors des réunions de cette année se sont majoritairement centrées sur la thématique du harcèlement à l'école, ou encore l'amélioration des échanges entre les élèves au sein et en dehors des établissements où ils sont scolarisés, en créant des lieux ou des opportunités de rencontres. Enfin, sur la scolarité elle-même, les membres du Conseil National des Jeunes ont engagé une réflexion sur l'accompagnement des élèves en difficulté.

La seconde thématique de travail s'est centrée sur le lien avec le monde professionnel. Il est apparu lors des échanges que les actions en faveur de l'insertion des jeunes dans le milieu du travail peuvent être renforcées. Les membres du Conseil National des Jeunes ont notamment émis le souhait de bénéficier de plus nombreuses occasions pour découvrir des métiers, à travers les entreprises ou les institutions. Leurs travaux se sont aussi tournés vers l'accompagnement dans le choix des spécialités offertes à l'école et l'information sur leurs débouchés.

Le troisième axe de travail est celui de la place du numérique dans le parcours scolaire. Les discussions ont montré que le numérique doit pouvoir être un outil qui facilite la scolarité. Les Conseillers et Conseillères Juniors se sont donc interrogés sur les possibilités d'élargir la dématérialisation de certains outils administratifs, comme le carnet de correspondance.

Enfin, une réflexion a également été engagée sur la sensibilisation des élèves aux avantages d'une alimentation saine et équilibrée. Les consultations réalisées ont montré qu'il était possible

que les jeunes deviennent des acteurs sur ce sujet. Ainsi, le Conseil National des Jeunes a voulu analyser les moyens par lesquels les élèves pourraient prendre part, à leur niveau, à la question de leur propre alimentation au sein des établissements scolaires.

L'ensemble du Conseil National des Jeunes est persuadé que les idées qui ont pu être dégagées à travers les échanges permettront de renforcer les actions en faveur du bien-être des élèves à l'école.

Considérant tout cela, les Conseillères et Conseillers Juniors, unanimes, prennent la décision de voter publiquement la présente Résolution.

### **Résolution**

Les Conseillères et Conseillers Juniors, signataires de la Résolution, souhaiteraient que les Institutions de leur pays fassent tout leur possible pour renforcer le bien-être des élèves à l'école. Pour cela, ils proposent de réfléchir aux mesures suivantes :

I. Premièrement, sur le cadre de vie des élèves, il est proposé :

- De renforcer l'information concernant le harcèlement scolaire afin de le prévenir et d'en résoudre les cas, en communiquant plus largement sur le nom du référent, personne spécifique à chaque établissement qui doit être proche des élèves et sur les moyens de le contacter ;
- De permettre une meilleure cohésion des élèves entre les différents établissements de la Principauté, en organisant des rencontres pour les rassembler et les mélanger autour d'un thème commun (comme le sport, la musique, la culture, ou des conférences) ;
- De développer la scolarisation inclusive, en apportant une attention particulière à l'anxiété des jeunes et en renforçant les outils d'apprentissage en fonction du parcours des enfants ;
- De mettre à disposition, au sein de chaque établissement, une salle dédiée aux jeunes, pour leur permettre de s'isoler ou de se retrouver dans un espace neutre ;
- D'assurer un accompagnement personnalisé des élèves, adapté à leur niveau, afin de limiter la pression et de favoriser une meilleure coordination des enseignants sur la répartition des devoirs et des contrôles.

II. Deuxièmement, sur les liens avec le monde professionnel, nous souhaitons :

- Favoriser les contacts entre les élèves et le monde professionnel, notamment avec des associations de jeunes professionnels, des journées portes ouvertes, ou des tables rondes au sein des établissements ;
- Généraliser une nouvelle immersion dans le monde professionnel en seconde, qui est une année sans examen ;
- Renforcer l'information sur les spécialités diplômantes et les cursus post-bac, pour permettre aux jeunes de choisir la voie la plus adaptée à leurs souhaits et leurs capacités ;
- Assurer une meilleure information sur les métiers qui existent et leurs débouchés professionnels, sachant que beaucoup de métiers sont méconnus.

III. Troisièmement, sur le développement des outils numériques, il pourrait être envisagé de :

- Mettre en place des formations à destination des parents pour leur permettre de se saisir pleinement des outils numériques mis à disposition par les établissements scolaires ;
- Proposer une dématérialisation, pour ceux qui le souhaitent, du carnet de correspondance sur les logiciels employés par les établissements, notamment pour les retards, l'infirmerie ou le règlement intérieur.

IV. Quatrièmement, sur la diversification de l'alimentation, il est proposé de :

- Elaborer des repas pour les élèves, avec des produits frais, locaux et de saison, notamment en mettant en place des partenariats avec des associations ;
- Multiplier les potagers bios au sein des établissements scolaires afin de sensibiliser les jeunes à une alimentation locale et de saison ;
- Créer un menu « Des Jeunes pour les Jeunes » imaginé par les élèves du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, pour l'ensemble des établissements de la Principauté.